

Règlement Championnat Régional CRE BFC

CSO Pro & Major 2025

Équivalée Haras National de Cluny (71)

du 10 au 12 octobre 2025 - Concours 202571037

Concours et épreuves

Le site d' **Équivalée Haras National de Cluny (71)** a été choisi par le CRE BFC pour l'organisation de l'événement édition 2025. Les Championnats Régionaux de CSO BFC **2025** auront lieu du **10 au 12 octobre 2025**. Le concours n°**202571037** organisé par **Équivalée Haras National de Cluny (71)** sera support de ces championnats.

La participation et les engagements se font en individuel via le système fédéral FFE COMPET.

CATÉGORIE	ÉPREUVE DU VENDREDI	ÉPREUVE DU SAMEDI	ÉPREUVE DU DIMANCHE
Pro 3	120 chrono - Barème A au Chrono (épreuve 2)	125 - Barème A à tps diff (épreuve 6)	
Pro 2		130 - Barème A au chrono (épreuve 9)	135 chrono - Barème A au Chrono avec Barrage (épreuve 21)

CATÉGORIE	ÉPREUVE DU SAMEDI	ÉPREUVE DU DIMANCHE
MAJOR 3	VITESSE 095 (épreuve 12) - Barème A au Chrono	GP 100 (épreuve 25) - Barème A tps diff
MAJOR 2	VITESSE 105 (épreuve 14) - Barème A au Chrono	GP 110 (épreuve 28) - Barème A tps diff
MAJOR 1	VITESSE 115 (épreuve 10) - Barème A au Chrono	GP 120 (épreuve 22) - Barème A tps diff
MAJOR ELITE	VITESSE 125 (épreuve 7) - Barème A au Chrono	GP 125 (épreuve 19) - Barème A tps diff

Pour engager, les cavaliers n'engagent que l'épreuve du samedi, championnat à étapes.

Organisation

Les organisateurs des Championnats Régionaux sont **Équivalée Haras National de Cluny (71)** soutenus par la commission de CSO et le CRE BFC. Le site est choisi par le CRE. Les cavaliers autorisent le CRE BFC ou tout autre entité faisant la promotion des Championnats à diffuser ces photos. Le CRE BFC se garde le droit de modifier le présent règlement par un avenant consultable sur son site internet ou ses réseaux sociaux.

Inscription aux Championnats

Les cavaliers participants aux Championnats doivent être licenciés Pro ou Amateur dans la région BFC ou, pour les cavaliers dont la licence est hors Région, l'adresse du domicile inscrit sur la licence FFE doit se situer dans la région BFC. Les cavaliers ayant une licence hors BFC mais la domiciliation en BFC ne peuvent participer qu'à un seul championnat régional dans l'année (soit en BFC soit dans la Région inscrite sur la licence). L'inscription aux championnats vaut acceptation du présent règlement. Les engagements terrain, changements de cavaliers ou chevaux sont autorisés selon le programme du concours.

Participation

PRO 3, PRO 2 : le cavalier devra engager **ET** être partant dans les 2 épreuves supports du championnat.

Major 3, 2, 1 et Elite : le cavalier n'engage que l'épreuve du samedi. Comme il s'agit d'un championnat à étape, le couple (cavalier/cheval) sera automatiquement engagé pour les deux épreuves du championnat.

Le cavalier ne pourra courir le championnat que d'une catégorie.

Dans le cas où un cavalier PRO engagerait plusieurs championnats, il devra déclarer à l'avance la catégorie dans laquelle il souhaite concourir pour le championnat.

En l'absence de déclaration, seul le résultat obtenu dans la catégorie la plus haute sera pris en compte.

ATTENTION : DÉCLARATION OBLIGATOIRE du cheval du championnat pour les épreuves PRO. Si un cavalier a engagé plusieurs chevaux il devra partir en premier avec le cheval du championnat. En cas de non-déclaration, le premier cheval à partir dans l'épreuve sera automatiquement le cheval du championnat pour les deux jours. **Le changement de cheval ne sera pas autorisé entre les deux jours.**

Pour les **MAJORS, vous ne devez engager qu'un seul championnat et un seul cheval !**

ATTENTION : si un cavalier souhaite engager plusieurs chevaux, il faudra engager le cheval du championnat dans l'épreuve championnat et les autres chevaux dans les autres épreuves du concours.

Remise des prix

Remise des prix des épreuves

Elles seront gérées en fin d'épreuve, par **Equivalence Haras National de Cluny (71)**.

Remise des prix des Championnats

Les Remises des Prix des Championnats BFC CSO se feront à l'issue de chaque catégorie. Récompensé par le **CRE BFC** et la commission de CSO. Le CRE remettra une écharpe au 1^{er} ainsi que des plaques, flots et médailles aux trois premiers de chaque catégorie le jour du concours. **Les lots des podiums seront remis lors de la soirée des champions début 2026.**

Droit à l'image toutes catégories

Les cavaliers participant aux Championnats sont susceptibles d'être pris en photos.

En s'engageant sur les épreuves, les cavaliers autorisent le CRE BFC et **Equivalence Haras National de Cluny (71)** à diffuser ces photos sur le site du CRE, d'**Equivalence Haras National de Cluny (71)** ou tout autre document faisant la promotion des Championnats. Le CRE BFC ainsi que le site d'accueil se gardent le droit de modifier le présent règlement par un additif consultable sur le site internet ou la page Facebook des 2 entités.

Règlement spécifique PRO 3

Calcul des points et Classement

ETAPE 1 : EPREUVE DU VENDREDI : Barème A au chrono

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompet (cheval de championnat OBLIGATOIREMENT en premier pour les cavaliers en ayant plusieurs). **Le changement de cheval n'est pas possible pendant le championnat.**

En cas d'élimination ou d'abandon lors de la première étape, le concurrent sera autorisé à participer à la deuxième étape avec un score attribué équivalent au score du concurrent le plus pénalisé, majoré de 20 points.

ETAPE 2 : ÉPREUVE DU SAMEDI : Barème A à temps différé

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompet (cheval de championnat OBLIGATOIREMENT en premier pour les cavaliers en ayant plusieurs). L'épreuve support est en **Barème A à temps différé**, jugée comme telle pour les Championnats. Seront retenus les points de pénalité du parcours.

Classement Championnat PRO 3

Est déclaré champion, le cavalier BFC ayant totalisé le moins de points de pénalités à l'issue des deux étapes. En cas d'égalité de points à l'issue des deux étapes, le cumul des classements des deux épreuves sera retenu (classement de l'épreuve). En cas de nouvelle égalité, le classement du deuxième jour sera utilisé pour départager les cavaliers.

Règlement spécifique PRO 2

Calcul des points et Classement

ETAPE 1 : ÉPREUVE DU SAMEDI : Barème A au chrono

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompet (cheval de championnat en premier pour les cavaliers en ayant plusieurs). L'épreuve support est en **barème A au chrono**, jugée comme telle pour les Championnats. **Le changement de cheval n'est pas possible pendant le championnat.**

En cas d'élimination ou d'abandon lors de la première étape, le concurrent sera autorisé à participer à la deuxième étape avec un score attribué équivalent au score du concurrent le plus pénalisé, majoré de 20 points.

ETAPE 2 : ÉPREUVE DU DIMANCHE : Le Grand Prix

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompet (cheval de championnat en premier pour les cavaliers en ayant plusieurs). L'épreuve support est en **Barème A au chrono + barrage au chrono**, jugée comme telle pour les Championnats. Seront retenus les points de pénalité du parcours **avant barrage**.

Classement Championnat PRO 2

Est déclaré champion, le cavalier BFC ayant totalisé le moins de points de pénalités à l'issue du classement des deux étapes **avant barrage**. En cas d'égalité de points à l'issue des 2 épreuves, le classement de la 2ème étape avant barrage départagera les cavaliers.

Règlement spécifique MAJOR 3, 2 1 et Elite

Calcul des points et Classement

ETAPE 1 : ÉPREUVE DU SAMEDI : Barème A au chrono

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompet.

L'épreuve support est en **barème A au chrono**, jugée comme telle pour les Championnats. **Le changement de cheval n'est pas possible pendant le championnat.**

En cas d'élimination ou d'abandon lors de la première étape, le concurrent sera autorisé à participer à la deuxième étape avec un score attribué équivalent au score du concurrent le plus pénalisé, majoré de 20 points.

ETAPE 2 : ÉPREUVE DU DIMANCHE : Barème A à temps différé

Épreuve en Barème A à temps différé. L'ordre de passage est l'inverse du classement général provisoire à l'issue de la première étape.

Le calcul des points se fera selon le règlement fédéral .

Classement Championnat

Est déclaré champion, le cavalier BFC ayant totalisé le moins de points de pénalités à l'issue du classement des deux étapes. En cas d'égalité de points le temps de la deuxième phase de l'épreuve du dimanche départagera les concurrents.